


3.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	De Rey Sébastien ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Le cours LDROI 1281 - Nederlands rechtstaal n'est accessible que si vous avez suivis le prérequis LNEER 1820, LNEER 1821 ou LNEER 1822 - Langue néerlandaise
Thèmes abordés	Entre autres le droit constitutionnel, le droit pénal, le droit des obligations, le droit des contrats, le droit de la responsabilité, le droit des biens et le droit européen.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec le néerlandais juridique. Il permettra à l'étudiant de lire et de comprendre des textes législatifs, jurisprudentiels et doctrinaux en néerlandais traitant des thèmes abordés dans le cours. Au terme du cours, l'étudiant devrait disposer d'une connaissance passive de la terminologie juridique traitée pendant le cours. Il devra également être capable de comprendre de nombreux textes juridiques en néerlandais, en sachant répondre à des questions s'y rapportant et en traduisant des extraits.</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation prend la forme d'un examen écrit (à moins que ne soient inscrits à l'examen qu'un très petit nombre d'étudiants; dans ce cas, il pourrait être oral). On ne peut rien apporter à l'examen.
Bibliographie	Les Powerpoints et l'ouvrage <i>Nederlandse rechtstaal - Néerlandais juridique</i> (Bruges, die Keure). Un dictionnaire juridique (<i>Valks Juridisch Woordenboek</i> , Anvers, Intersentia). Des documents complémentaires et des exercices fournis aux étudiants.
Autres infos	Prérequis - Une connaissance de base de la langue usuelle est indispensable. Dispositif - Il s'agit d'un cours pratique articulé sur des exercices écrits. Un manuel est à la disposition des étudiants (voy. ci-dessous), complété par des Powerpoints et des documents complémentaires. Ils présentent une série de sujets regroupés par thème. Pour faciliter l'apprentissage personnel, en particulier du vocabulaire conceptuel, les exposés sont bilingues et assortis d'explications de texte, voire de contexte et parfois de grammaire. Ils sont complétés par des exercices discutés et corrigés au cours. Ce manuel forme la base du cours avec des documents complémentaires et des exercices fournis aux étudiants. Il est occasionnellement fait usage de moyens audiovisuels.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	3		
Mineure en droit (ouverture)	MINODROI	5		